

## Première Motion

[Voir la deuxième motion](#)

**CA du 26 février 2008 au collège Jean Picart-Le-Doux**

### **Motion présentée par les personnels d'éducation**

Madame l'Inspecteur de l'Académie,

pour la rentrée 2008, et pour les collèges de Creuse, 3 postes de professeur (Equivalent Temps Plein) sont supprimés mais en fait, 15 postes disparaissent réellement pour 36 élèves en moins. Les 15-3 = 12 postes sont transformés en heures supplémentaire année (HSA).

Cette année, en plus des suppressions de postes, l'Académie tente d'imposer aux personnels de nombreuses heures supplémentaires.

**Les membres du CA condamnent fermement la logique de transformation d' heures postes en HSA.**

Notre métier est de plus en plus difficile et complexe à cause de l'évolution rapide des savoirs, de l'hétérogénéité de plus en plus grande des publics scolaires et des références et codes des élèves qui sont de plus en plus éloignés de ceux de l'école.

Nous avons besoin de temps pour la formation, pour la concertation et le travail en équipe, de temps réflexif.

Au plan départemental, le recours à des services partagés aggrave les conditions de travail de nombreux enseignants.

Pour le collège de Bourgneuf, la DGH a diminué de 21 h poste et paradoxalement augmenté de 16 HSA.

Nous vous rappelons que les personnels régis par les décrets de 1950 ne sont astreints qu'à 1 HSA et ne peuvent compléter leur service que dans un établissement de la même ville.

Nous vous demandons donc, dans l'intérêt des élèves et des enseignants, de bien vouloir restituer en heures postes celles transformées en HSA et de n'attribuer aux établissements que celles pouvant permettre une certaine souplesse mais qui respectent les obligations réglementaires des personnels.

Recevez Madame l'Inspecteur de l'Académie, l'expression de notre respect.

**Motion votée au Conseil : 2 abstentions, 17 pour**

## Deuxième motion

CA du 26 février 2008 au collège Jean Picart-Le-Doux

### Motion présentée par les personnels d'éducation

Madame l'Inspecteur de l'Académie,

pour la rentrée 2008, la segpa du Collège de Bourgneuf en EP2 nous semble pénalisée dans sa DGH, compte tenu des raisons suivantes .

➤ Elle accueille 60 élèves mais ne bénéficie pas d'un poste de directeur. L'établissement Martin Nadaud, 67 élèves, bénéficie d'un tel poste.

➤ Elle va devoir essayer de fonctionner avec  $129,5 + 4 = 133,5$  heures. Soit un H/E de 2,15 le plus faible du département (pour mémoire les autres sont de 3,23 - 2,94 - 2,35 et 2,61). Quand on sait que le H/E de Haute-Vienne est à 3,16 en moyenne, nous nous trouvons vraiment floués.

Pour autre comparaison ; la segpa d'Aubusson qui obtient le même nombre d'heure n'accueille que 40 élèves.

➤ A Bourgneuf, nous bénéficions d'un internat, ce qui fait que les élèves vivant des situations particulièrement difficiles sont orientés vers notre établissement.

Pour améliorer la situation de notre établissement, de nos enfants ainsi que de tout le personnel, nous vous demandons de revoir à la hausse cette DGH.

Recevez Madame l'Inspecteur de l'Académie, l'expression de notre respect.

**Motion votée au CA : abstentions 3 Pour 17**